RCS : VIENNE
Code greffe : 3802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1985 B 80034
Numéro SIREN : 331 979 989
Nom ou dénomination : ABATTOIRS DES CRETS

Ce dépôt a été enregistré le 15/07/2021 sous le numéro de dépôt B2021/007075

7075

ABATTOIRS CRETS

N°2050 - 2021

① BILAN - ACTIF

Exercice clos le 31/12/2020

Néant ☐

		Brut ①		Amort. provisions ②	Net31/12/2020 ③	Net 31/12/2019 ④
Capital souscrit non appelé I	AA					
Frais d'établissement	AB		AC			
Frais de développement	CX		CQ			
Concessions, brevets et droits similaires	AF	201 849	AG	182 453	19 396	36 013
Fonds commercial (1)	AH	1 401 936	AI	15 245	1 386 692	1 386 692
Autres immobilisations incorporelles	AJ	193 977	AK		193 977	193 977
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
Terrains	AN	1 041 094	AO	79 379	961 715	263 683
Constructions	AP	6 719 750	AQ	5 136 892	1 582 858	1 200 688
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	4 400 491	AS	4 055 860	344 631	469 651
Autres immobilisations corporelles	AT	3 275 033	AU	1 205 050	2 069 982	2 255 963
Immobilisations en cours	AV	214 423	AW		214 423	698 222
Avances et acomptes (2)	AX	171 743	AY		171 743	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence (2)	CS		CT			
Autres participations (2)	CU	204 810	CV		204 810	204 810
Créances rattachées à des participations (2)	BB		BC			
Autres titres immobilisés (2)	BD	3 049	BE		3 049	3 049
Prêts (2)	BF	300 252	BG		300 252	286 529
Autres immobilisations financières (2)	BH	59 751	BI		59 751	65 051
TOTAL II	BJ	**18 188 157**	BK	**10 674 880**	**7 513 278**	7 064 326
Matières premières, approvisionnements	BL	888 842	BM		888 842	1 596 314
En cours de production : - de biens	BN		BO			
- de services	BP		BQ			
Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
Marchandises	BT		BU			
Avances et acomptes sur commandes	BV	159 355	BW		159 355	48 691
Clients et comptes rattachés (3)	BX	7 786 299	BY	35 408	7 750 891	9 607 459
Autres créances (3)	BZ	2 115 442	CA		2 115 442	3 529 539
Capital souscrit appelé, non versé	CB		CC			
V.M.P. (dont actions propres)	CD		CE			
Disponibilités	CF	5 533 888	CG		5 533 888	158 220
Charges constatées d'avance (3)	CH	105 685	CI		105 685	217 578
TOTAL III	CJ	**16 589 512**	CK	**35 408**	**16 554 104**	15 157 800
Frais d'émission d'emprunts à étaler IV	CW					
Primes de remboursement des obligations V	CM					
Ecarts de conversion actif VI	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	CO	**34 777 669**	IA	**10 710 288**	**24 067 381**	**22 222 127**

(1) Droit au bail		(2) A moins d'1 an	CP	(3) A plus d'1 an	CR
Clause de réserve de propriété : Immobilisations		Stocks		Créances	

CERTIFIÉ CONFORME

② BILAN - PASSIF avant répartition

Exercice clos le 31/12/2020 Néant ☐

				Net 31/12/2020	Net 31/12/2019
Capital social ou individuel (1)	(dont versé)	2 100 000	DA	2 100 000	2 100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport			DB	500 000	500 000
Écarts de réévaluation (2)	(dont écart d'équivalence) EK		DC		
Réserve légale (3)			DD	210 000	210 000
Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
Réserves réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)	B1		DF		
Autres réserves (dont relat. achat oeuvres orig. artistes vivants)	EJ		DG	1 749 697	2 011 320
Report à nouveau			DH		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)			DI	3 361 511	738 502
Subventions d'investissement			DJ	141 034	151 367
Provisions réglementées			DK	14 585	
TOTAL I			DL	8 076 827	5 711 189
Produit des émissions de titres participatifs			DM		
Avances conditionnées			DN		
TOTAL II			DO		
Provisions pour risques			DP	567 000	
Provisions pour charges			DQ		
TOTAL III			DR	567 000	
Emprunts obligataires convertibles			DS		
Autres emprunts obligataires			DT		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	4 027 188	5 685 863
Emprunts et dettes financières divers	(dont emprunts participatifs) EI		DV	31 049	2 048 201
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	5 254 087	4 547 926
Dettes fiscales et sociales			DY	3 313 955	1 426 964
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	23 985	134 332
Autres dettes			EA	2 773 291	2 667 651
Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL IV			EC	15 423 554	16 510 937
Écarts de conversion passif **V**			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)			EE	24 067 381	22 222 127

Renvois :		
(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB	
(2) Dont réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
(2) Dont écart de réévaluation libre	ID	
(2) Dont réserve de réévaluation (1976)	IE	
(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme	EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	12 238 818
(5) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques et CCP	EH	1 220 013

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/12/2020 Néant ☐

		France		Exportations et livr. intracommunautaires		Total		31/12/2019
Ventes de marchandises		FA		FB		FC		
Production vendue :	- biens	FD	66 447 592	FE	10 109 878	FF	76 557 470	64 033 604
	- services	FG	192 479	FH	10 259	FI	202 738	311 166
Chiffre d'affaires net		FJ	66 640 071	FK	10 120 137	FL	76 760 208	64 344 771
Production stockée						FM		
Production immobilisée						FN		
Subventions d'exploitation						FO		1 719
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)						FP	181 429	211 092
Autres produits (1) (11)						FQ	8 744	2 929
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	**76 950 381**	64 560 511
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						FS		
Variation de stock (marchandises)						FT		
Achats matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						FU	52 186 741	48 268 842
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)						FV	707 472	-697 960
Autres achats et charges externes (3)						FW	11 466 122	9 717 479
Impôts, taxes et versements assimilés						FX	1 264 839	1 114 384
Salaires et traitements						FY	3 353 835	3 177 916
Charges sociales (10)						FZ	1 392 479	1 262 400
Dotations d'exploitation sur immobilisations : dotations aux amortissements						GA	758 693	854 146
Dotations d'exploitation sur immobilisations : dotations aux provisions						GB		
Dotations d'exploitation sur actif circulant : dotations aux provisions						GC	2 460	20 580
Dotations d'exploitation pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
Autres charges (12)						GE	25 797	7 131
Total des charges d'exploitations (4) (II)						GF	71 158 438	63 724 918
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	**5 791 942**	**835 593**
Bénéfice attribué ou perte transférée	**III**					GH		
Perte supportée ou bénéfice transféré	**IV**					GI		
Produits financiers de participations (5)						GJ	169	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL		
Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
Différences positives de change						GN		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
Total des produits financiers (V)						GP	**169**	
Dotations financières aux amortissements et provisions						GQ		
Intérêts et charges assimilées (6)						GR	122 194	145 095
Différences négatives de change						GS		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
Total des charges financières (VI)						GU	**122 194**	145 095
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)						GV	**-122 025**	**-145 095**
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	**5 669 917**	**690 498**

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

Exercice clos le 31/12/2020 Néant ☐

		31/12/2020	31/12/2019
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		9 485
Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB	66 284	65 993
Reprises sur provisions et transferts de charges	IIC		
Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	**66 284**	**75 478**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		4 116
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF	9 274	23 358
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	581 585	
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	**590 859**	**27 474**
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI	**-524 574**	**48 004**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **IX**	HJ	423 552	
Impôts sur les bénéfices **X**	HK	1 360 280	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	**77 016 834**	64 635 989
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	**73 655 323**	63 897 487
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	HN	**3 361 511**	**738 502**
(1) - Produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) - Produits de locations immobilières	HY	12 000	12 000
(2) - Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
(3) - Crédit-bail mobilier	HP	424 385	491 967
(3) - Crédit-bail immobilier	HQ	321 666	426 692
(4) - Charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
(5) - Produits concernant les entreprises liées	IJ		
(6) - Intérêts concernant les entreprises liées	IK	12 738	13 165
(6 bis) - Dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238b du CGI)	HX		
(6 ter) Dont : - Amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
(6 ter) Dont : - Amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9) - Transferts de charges	AI	165 338	189 730
(10) - Cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5		
(11) - Redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) - Redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) - Primes et cotisations complémentaires professionnelles : facultatives	A6		
obligatoires	A9		
(dont cotisations facultatives Madelin)	A7		
(dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite)	A8		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Voir état annexe		

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs	Charges antérieures	Produits antérieurs

Règles et méthodes comptables

Pour les personnes morales

(Articles R. 123-195 et R. 123-198 du Code du Commerce)

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2020 dont le total du bilan avant répartition est de 24 067 381 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 3 361 511 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Complément d'information

Identité et adresse de la société consolidant les comptes :
HOLDING CARREL
1 chemin du port de la Bruine - 38118 HIERES SUR AMBY

Informations au titre d'un événement post-clôture

La crise sanitaire actuelle liée au Covid-19 et la promulgation d'un nouvel état d'urgence sanitaire qui s'étend pour le moment jusqu'au 1er juin 2021 dans le cadre de la loi n°2021-160 du 15 février 2021 ont des impacts significatifs sur l'activité de l'entreprise.

Néanmoins, la situation actuelle étant évolutive, tant au regard de la dégradation des conditions d'activité que des mesures de soutien que le Gouvernement propose jour après jour, les comptes ne prennent en compte que les éléments disponibles à la date d'arrêté des comptes. Dans ces conditions, une information complémentaire sera communiquée si nécessaire à l'occasion de l'assemblée générale annuelle d'approbation des comptes, c'est-à-dire si des événements importants intervenus entre la date d'arrêté des comptes et la présentation de ces comptes à l'assemblée générale impactent l'activité et la situation financière de l'entreprise, sans pour autant nécessiter de modifier les comptes déjà arrêtés.

Informations au titre des événements significatifs et faits caractéristiques de l'exercice

La crise sanitaire actuelle liée au Covid-19 et la promulgation de plusieurs états d'urgence sanitaire constituent des événements majeurs au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020. A ce titre, les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2020 sont comptabilisés et évalués en tenant compte de ces évènements et de leurs conséquences connues ou probables à la date d'arrêté des comptes.

L'entreprise constate que ces événements ont un impact significatif sur son activité depuis mi-mars 2020, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation.

La situation étant évolutive, il est difficile à la date d'arrêté des comptes de mesurer toutes les incidences de la crise sanitaire sur l'entreprise et notamment par rapport au rythme de reprise de l'activité jusqu'à son niveau habituel.

Au regard de la situation, l'entreprise a mis en œuvre les mesures de soutien suivantes proposées par le Gouvernement et d'autres organismes dans le but d'assurer la continuité de l'activité :

§ Mise en place d'un programme de réduction des coûts afin de sécuriser les résultats
· Recours à l'activité partielle

§ Mise en place d'un programme d'obtention de reports de paiements afin d'améliorer la trésorerie
· Décalages pour le versement des cotisations sociales pour les périodes de mars, avril et mai 2020
· Report de 6 mois des échéances des prêts auprès des établissements de crédit et des redevances auprès des crédits-bailleurs

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Immobilisations incorporelles

Les fonds de commerce sont comptabilisés au coût d'acquisition.
Le règlement ANC 2015-0L6 applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, a précisé les modalités relatives à l'amortissement et à la dépréciation des fonds commerciaux.
Conformément aux dispositions de ce règlement, l'entreprise apprécie pour chacun des fonds commerciaux dont elle dispose, le caractère limité ou non de sa durée d'utilisation.
Notre société a considéré que les fonds commerciaux ont une durée illimitée et ne sont donc pas amortis.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur actuelle est inférieure à sa valeur nette comptable, pour le montant de la différence.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (hors droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.
Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon les principes suivants :
bien non décomposable : durée d'utilité
bien décomposable :
pour la structure : durée d'usage
pour les composants : durée d'utilisation

Logiciels de 1 an à 8 ans
Aménagement des terrains de 10 ans à 20 ans
Agencements constructions de 4 ans à 10 ans
Construction sol autrui de 20 ans à 48 ans
Installations complexes 10 ans
Matériel et outillage de 2 ans à 10 ans
Agencements divers de 2 ans à 10 ans
Matériel de transport de 3 ans à 5 ans
Matériel de bureau de 3 ans à 10 ans
Mobilier de 1 an à 8 ans

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition (hors droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).
Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagements de départ à la retraite

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont mentionnés en engagements financiers donnés, à l'exclusion d'une constatation par voie comptable.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 62 ans (âge maintenu malgré la réforme légale par mesure de simplification compte tenu de l'incidence non significative des modifications apportées sur le calcul de la provision pour l'exercice 2020) en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques à la société (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 2.50%.

Les montants éventuellement couverts par une assurance spécifique sont mentionnés en engagements reçus.

Informations requises par l'article L820-3 du code de commerce

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 23 920 € hors taxe.

Provisions pour risques

Les provisions pour risques correspondent à des litiges prud'hommaux en cours à la clôture de l'exercice.

Fonds Commercial

Eléments acquis du fonds de commerce :

75 000 € rachat La Pavière en 12/2004
430 000 € rachat UTP en 12/2012
320 936 € rachat EUROPAGRO en 12/2018
576 000 € rachat TROPAL en 11/2019

1 401 936 € TOTAL

Dettes garanties par des sûretés réelles

Nature dette	Nature de la garantie	Organisme bénéficiaire	Montant début d'exercice	31/12/2019
	SAPRIMEX nantissement s/62500 actions émises	Cr agricole des Savoie	500 000 €	500 000

Effectif moyen

Catégories de salariés	Effectif	Effectif N-1
Cadres	8	9
Agents de maîtrise & techniciens	17	13
Employés	6	4
Ouvriers	81	81
Apprentis sous contrat	2	
TOTAL	114	107

Commentaire

Composition du capital Social

Postes concernés	Nombre	Valeur Nominale	Montant en Euros
1-Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	131 250	16.00000	2 100 000
2-Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice			
3-Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice			
4-Actions ou parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice (1+2-3)	131 250	16.00000	2 100 000

Commentaire

Engagements financiers

ENGAGEMENTS DONNES :

Nature des engagements donnés	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Aval et cautions	15 623
Crédit-bail mobilier	3 020 990
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	
Engagements de départ en retraite	379 118
Caution hypothécaire sur bâtiment de Valence prêts CADS,CACE,CICLB,BP	2 000 000
TOTAL	**5 415 731**

Commentaire

ENGAGEMENTS RECUS :

Nature des engagements reçus	Montant en Euros
Abandon de créances	
caution CARNIVOR	1 076 000
caution SAPRIMEX	1 300 000
caution J CARREL prêts 2 900 000 € (CA Savoie, CACE, CICLB, BP)	500 000
TOTAL	**2 876 000**

Commentaire

Caution CARNIVOR
prêt CACE 500 000 €
prêt CACE 576 000 €

Caution SAPRIMEX
prêt BNP 500 000 €
prêt 2 900 000 € 500 000 € (CA Savoie, CACE, CICLB, BP)
découvert CACE 300 000 €

Etat des crédits bails

Immobilisations en crédit-bail	Coût d'entrée	Dotations aux amortissements		Valeurs nettes
		de l'exercice	cumulés	
Terrains				
Construction				
Inst. tech, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
TOTAL				

Engagements de crédit-bail	Redevances payées		Redevances restant à payer			Prix d'achat résiduel
	de l'exercice	cumulées	jusqu'à 1 an	de 1 an à 5 ans	à plus de 5 ans	
Terrains						
Constructions						
Inst. tech., matériel et outillage	315 589	854 579	553 248	1 877 722	348 655	35 428
Autres immobilisations corporelles	61 015	151 480	57 886	145 492		2 559
Immobilisations en cours						
TOTAL	**376 604**	**1 006 058**	**611 134**	**2 023 214**	**348 655**	**37 987**

Liste des filiales (plus de 50%) et participations (plus de 10%)

Filiales	Capital	Q.P. détenue	Val. brute titres	Prêts avances	Chiffre d'affaires
	Capitaux propres	Divid. encaiss.	Val. nette titres	Cautions	Résultat

Participations	Capital	Q.P. détenue	Val. brute titres	Prêts avances	Chiffre d'affaires
	Capitaux propres	Divid. encaiss.	Val. nette titres	Cautions	Résultat
351941018 SA STE NOUVELLE UTP	222 000	30.43	162 404		8 177 928
MARIGNIEU					
38118 HIERES SUR AMBY	337 962		162 404		128 059
391319605 SA SIREPP	226 624	9.23	42 406		10 853 772
MOULIN DE CHAMPAGNE					
01540 VONNAS	819 235		42 406		14 689

Etat des immobilisations

Cadre A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations Réévaluation de l'exercice	Augmentations Acquisitions créances virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 793 955		8 100
TOTAL	1 793 955		8 100
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains	341 094		700 000
Constructions sur sol propre	3 565 129		491 876
Constructions sur sol d'autrui	173 590		
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.	2 359 290		129 865
Installations techniques, matériel et outillages ind.	4 339 914		64 176
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers	1 901 160		105 081
Mat. de transport	367 102		1 413
Mat. de bureau et info., mobilier	237 447		14 739
Emballages récupérables et divers	656 576		
Immobilisations corporelles en cours	698 222		113 423
Avances et acomptes			171 743
TOTAL	14 639 524		1 792 317
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	204 810		
Autres titres immobilisés	3 049		
Prêts et autres immobilisations financières	351 580		13 723
TOTAL	559 439		13 723
TOTAL GENERAL	16 992 918		1 814 140

Cadre B	Diminutions Virement	Diminutions Cession	Valeur brute des immo en fin d'exercice	Réévalua. légale ou éval. par mise en équival. Valeur d'origine des immo en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles		4 293	1 797 762	
TOTAL		4 293	1 797 762	
Terrains			1 041 094	
Constructions sur sol propre			4 057 005	
Constructions sur sol d'autrui			173 590	
Inst. gales., agencts. et aménagt. const			2 489 155	
Installations techniques, matériel et outillages ind.		3 600	4 400 491	
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers			2 006 242	
Mat. de transport		8 486	360 029	
Mat. de bureau et info., mobilier			252 186	
Emballages récupérables et divers			656 576	
Immobilisations corporelles en cours	597 222		214 423	
Avances et acomptes			171 743	
TOTAL	597 222	12 086	15 822 533	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations			204 810	
Autres titres immobilisés			3 049	
Prêts et autres immobilisations financières		5 300	360 003	
TOTAL		5 300	567 862	
TOTAL GENERAL	597 222	21 679	18 188 157	

Etat des amortissements

Situation et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et développement				
Autres postes d'immo. incorp.	177 274	23 599	3 174	197 698
	177 274	23 599	3 174	197 698
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	77 411	1 968		79 379
Constructions sur sol propre	2 805 646	114 396		2 920 043
Constructions sur sol d'autrui	125 074	3 805		128 879
Ins. gales., agencts. et aménag. des constr.	1 966 601	121 369		2 087 970
Inst. techniques, mat. et outillage indust.	3 870 264	186 520	924	4 055 860
Inst. gales., agenc. et aménagements divers	392 791	130 934		523 725
Matériel de transport	211 010	69 072	8 307	271 775
Mat. de bureau et informatique, mobilier	208 464	13 232		221 697
Emballages récup. et divers	94 057	93 797		187 854
	9 751 318	735 094	9 231	10 477 182
TOTAL GENERAL	9 928 592	758 692	12 405	10 674 880

Immobilisations amortissables	Ventil. mouvements provision amortissements dérogatoires						
	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Frais d'étab. et développement (I)							
Autres postes d'immo. incorp. (II)							
TOTAL							
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Inst. gales., agencts. et aménag. des constr.							
Inst. techniques, mat. et outillage indust.							
Inst. gales., agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récup. et divers.							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GENERAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE	TOTAL GENERAL NON VENTILE			TOTAL GENERAL NON VENTILE			

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début d'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Réglementées					
Provisions pour reconstitution des gisements					
Provisions pour investissements					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires		14 585			14 585
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger av. 01/01/1992					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger apr. 01/01/1992					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					
TOTAL I		14 585			14 585
Risques et charges					
Provisions pour litiges		567 000			567 000
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marché à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions & obligations					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions					
Provisions pour charges soc. fisc. sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL II		**567 000**			**567 000**

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Dépréciations					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations titres mis en équivalence					
Immobilisations titres de participations					
Immobilisations financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients	49 039	2 460	16 091		35 408
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL III	**49 039**	**2 460**	**16 091**		**35 408**
TOTAL GENERAL (I+II+III)	**49 039**	**584 045**	**16 091**		**616 993**
Dont dotations et reprises : - d'exploitation		2 460	16 091		
Dont dotations et reprises : - financières					
Dont dotations et reprises : - exceptionnelles		581 585			
Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation					

Etat des créances

	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)	300 252		300 252
Autres immobilisations financières	59 751		59 751
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	36 261	36 261	
Autres créances clients	7 750 038	7 750 038	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	2 033	2 033	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	56 891	56 891	
Taxe sur la valeur ajoutée	886 434	886 434	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	11 200	11 200	
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)	1 158 883	1 158 883	
Charges constatées d'avance	105 685	105 685	
TOTAL	**10 367 429**	**10 007 426**	**360 003**
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice	13 723		
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques			

Etat des dettes

	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances de 1 à 5 ans	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établs de crédit (1)				
- à 1 an max. à l'origine				
- à plus d'1 an à l'origine	4 027 188	842 451	3 070 725	114 012
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)	18 000	18 000		
Fournisseurs et comptes rattachés	5 254 087	5 254 087		
Personnel et comptes rattachés	1 007 307	1 007 307		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	639 060	639 060		
Impôts sur les bénéfices	1 212 725	1 212 725		
Taxe sur la valeur ajoutée	85 668	85 668		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	369 195	369 195		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	23 985	23 985		
Groupe et associés (2)	13 049	13 049		
Autres dettes (dont dettes relatives à des op. de pension de titres)	2 773 291	2 773 291		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	**15 423 554**	**12 238 818**	**3 070 725**	**114 012**
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	438 234			
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

Entreprises liées avec lesquelles la société a un lien de participation

	Montant Entreprises liées	Montant Entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation
Capital souscrit non appelé		
Avances et acomptes sur immob incorporelles		
Avances et acomptes sur immob corporelles		
Participations		204 180
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	252 381	2 251 724
Autres créances		
Capital souscrit et appelé non versé		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	281	
Avances et acomptes sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		42 351
Autres dettes		
Produits de participation		
Autres produits financiers		
Charges financières		

commentaire

NOVANCES
EXPERTISE-COMPTABLE, AUDIT, CONSEIL

SAS ABATTOIRS DES CRETS

1, Chemin du Port de la Bruine

38118 HIERES SUR AMBY

ORIGINAL

Rapports du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2020

SOMMAIRE

	Pages
- Rapport	1 à 4
- Comptes annuels	5 à 25
- Rapport spécial sur les conventions réglementées	26 à 27

NOVANCES
EXPERTISE-COMPTABLE, AUDIT, CONSEIL

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'assemblée générale des associés de la société ABATTOIRS DES CRETS SAS,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **ABATTOIRS DES CRETS SAS** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

3. Justifications des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne l'évaluation et la dépréciation éventuelle des immobilisations corporelles.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion,

la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à VILLEFRANCHE S/S, le 14 juin 2021

NOVANCES
Société de Commissaires aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Lyon - Riom
Christophe ALEXANDRE, Représentant légal

ABATTOIRS DES CRETS
Société par actions simplifiée
Capital : 2.100.000 euros
Siège social : 1 chemin du Port de la Bruine
38118 HIERES SUR AMBY
331 979 989 RCS VIENNE

EXTRAIT DU
TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 29 JUIN 2021

TROISIEME RESOLUTION : PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

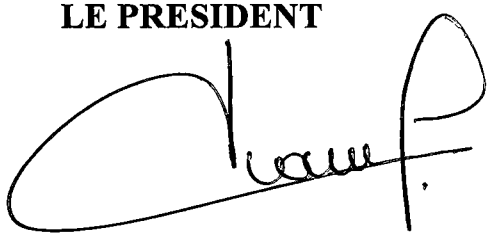
L'assemblée générale des actionnaires décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2020 s'élevant à 3.361.510,72 euros de la manière suivante :

- Dividende de 15,24 € par action	2.000.250,00 euros
- Autres réserves	1.361.260,72 euros
	3.361.510,72 euros

L'assemblée générale des actionnaires prend acte que les dividendes suivants ont été mis en distribution au cours des trois derniers exercices :

AGO du 1er DECEMBRE 2020 Dividende de 7,62 euros par action soit 1.000.125 euros
AGO du 30 DECEMBRE 2019 Dividende pour 600.000 euros
AGO du 30 DECEMBRE 2017 Dividende de 10,66 euros par action soit 1.399.125 euros

LE PRESIDENT



ABATTOIRS DES CRETS
Société par actions simplifiée
Capital : 2.100.000 euros
Siège social : 1 chemin du Port de la Bruine
38118 HIERES SUR AMBY
331 979 989 RCS VIENNE

EXTRAIT DU
PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 29 JUIN 2021

TROISIEME RESOLUTION : AFFECTATION DU RESULTAT

L'assemblée générale des actionnaires décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2020 s'élevant à 3.361.510,72 euros de la manière suivante :

- Dividende de 15,24 € par action	2.000.250,00 euros
- Autres réserves	1.361.260,72 euros
	3.361.510,72 euros

L'assemblée générale des actionnaires prend acte que les dividendes suivants ont été mis en distribution au cours des trois derniers exercices :

AGO du 1er DECEMBRE 2020 Dividende de 7,62 euros par action soit 1.000.125 euros
AGO du 30 DECEMBRE 2019 Dividende pour 600.000 euros
AGO du 30 DECEMBRE 2017 Dividende de 10,66 euros par action soit 1.399.125 euros

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

LE PRESIDENT